

Pourquoi une politique de Développement Durable pour Optim Ressources Canada ?

- **Pour être cohérent**
 Nous souhaitons appliquer à nous-mêmes ce que nous conseillons à nos clients.
- **Pour préciser notre vision de Développement Durable**
 La politique décrit ce que nous souhaitons devenir à long terme, dans le respect des principes de Développement Durable, ainsi que les principes directeurs que nous allons appliquer pour y parvenir.
- **Pour avoir un cadre de référence**
 Notre politique guide nos comportements, nos décisions et nos actions. Elle sert de référence pour les relations développées avec nos parties prenantes. Et si cette politique peut inspirer d'autres personnes ou organisations, tant mieux !

Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs

- Notre **mission** est d'accompagner les organisations dans l'intégration des principes de Développement Durable, dans le respect du bien commun, et pour un monde meilleur ...
- Notre **vision** à long terme est construite autour de 6 axes :

	Une entreprise multi-culturelle, financièrement saine et à taille humaine		Des employés épanouis, impliqués dans le développement de leur entreprise et parmi les plus compétents de la profession
	Partenaires de nos clients avec qui nous entretenons des relations à long terme et de confiance		Une offre de service innovante, en évolution constante et adaptée aux attentes spécifiques de chaque client
	Des activités professionnelles ayant un impact neutre sur l'environnement		Une organisation reconnue pour son éthique, son implication sociale et sa contribution à la diffusion des principes de Développement Durable

- Les **valeurs** d'Optim Ressources Canada nous guident dans la réalisation de notre mission et l'accomplissement de notre vision. Elles sont le point d'ancrage des relations entre Optimiens et sont le socle sur lequel se construisent nos partenariats.

Nos valeurs sont : **le respect, l'honnêteté, la générosité, l'engagement et l'humour.**

Principes directeurs

- Afin de pouvoir réaliser notre vision, nous avons identifié six principes directeurs qui guideront l'ensemble de nos décisions, nos actions, nos relations et nos comportements.

1. **Offrir un lieu de développement personnel et professionnel pour nos consultants**

Privilégier l'équilibre travail-famille. Fournir les outils et ressources nécessaires au développement et partage des compétences et des connaissances. Favoriser la responsabilisation et l'accès à l'actionnariat des employés.

2. **Offrir des services excédant les attentes de nos clients**

Appliquer le processus d'amélioration continue à toutes nos offres. Soutenir en interne la recherche et l'innovation. Systématiser le transfert de savoir-faire aux équipes-clients. Adapter notre offre aux besoins et contraintes humaines et financières de nos clients.

3. **Appliquer des principes de gestion responsable**

Avoir une gestion participative à tous les niveaux. Mettre la notion d'équité au cœur des conditions de travail offertes aux employés. Baser la reddition de compte sur des indicateurs sociaux, environnementaux et économiques. Appliquer des principes de transparence et de réciprocité dans les actions de communication internes et externes.

4. **Réduire au minimum les impacts environnementaux et compenser les impacts résiduels**

Mettre en place des politiques de transport et d'achat responsable favorisant la réduction des impacts environnementaux liés aux activités professionnelles d'Optim. Compenser les émissions de GES restantes. Construire les outils et acquérir les connaissances nécessaires à la réduction progressive et continue de l'empreinte écologique de ses consultants dans leur vie privée.

5. **Avoir une culture d'entreprise favorisant le bénévolat et l'implication communautaire**

Participer aux tables rondes et aux groupes de réflexion. Offrir nos compétences et un soutien financier à des organisations œuvrant pour le bien commun. Intervenir dans des programmes d'éducation scolaire et universitaire. Favoriser le bénévolat individuel des employés.

6. **Mettre la notion de partenariat au cœur de nos relations**

Renforcer la collaboration avec le réseau international Optim Ressources et avec l'organisation The Natural Step. Œuvrer pour développer l'Association des Professionnels en Développement Durable. Favoriser les partenariats professionnels sur mandat, pour le bénéfice des clients. Accompagner nos clients au-delà de leurs demandes, de façon à devenir des partenaires plus que des fournisseurs.

Responsabilités, mise en œuvre et suivi

Responsabilités

- ❑ La présente politique de Développement Durable marque l'engagement commun de tous : actionnaires, administrateurs, dirigeants, employés et stagiaires.
- ❑ Chacun, lors de sa prise de fonction, s'engage à contribuer à la mesure de ses moyens à l'atteinte de la vision et au respect des principes directeurs tels que décrits dans la politique.
- ❑ L'application de la politique est sous la responsabilité directe du Président d'Optim Ressources.

Mise en œuvre

- ❑ La mise en œuvre de la politique est pilotée par un comité de Développement Durable, constitué au minimum d'un administrateur, du Président, d'un consultant senior et d'un consultant junior.
- ❑ Le comité sera chargé de revoir chaque année les priorités de mise en œuvre et de les documenter sous forme d'un plan d'action, accessible en interne à tous.
- ❑ Chacun des membres du comité aura la responsabilité directe d'un ou de plusieurs projets découlant de l'application de la politique. Ils peuvent s'entourer d'une ou plusieurs ressources pour mener à bien la mise en œuvre de ces projets, favorisant ainsi l'implication de tous.

Suivi

- ❑ Le comité se réunit tous les 2 mois pour faire un point sur l'avancement global des projets, le suivi spécifique de chacun des projets pouvant varier selon leurs caractéristiques particulières.
- ❑ Un point d'avancement général concernant la mise en œuvre de la politique et les progrès réalisés concernant l'atteinte de la vision sera effectué et diffusé à tous 2 fois par an. Une fois par an, ce même bilan sera intégré au rapport annuel d'activité.
- ❑ Tous les différents niveaux de suivi se feront, dans la mesure du possible, en utilisant les indicateurs de Développement Durable mis en place dans le cadre de l'application de la politique.